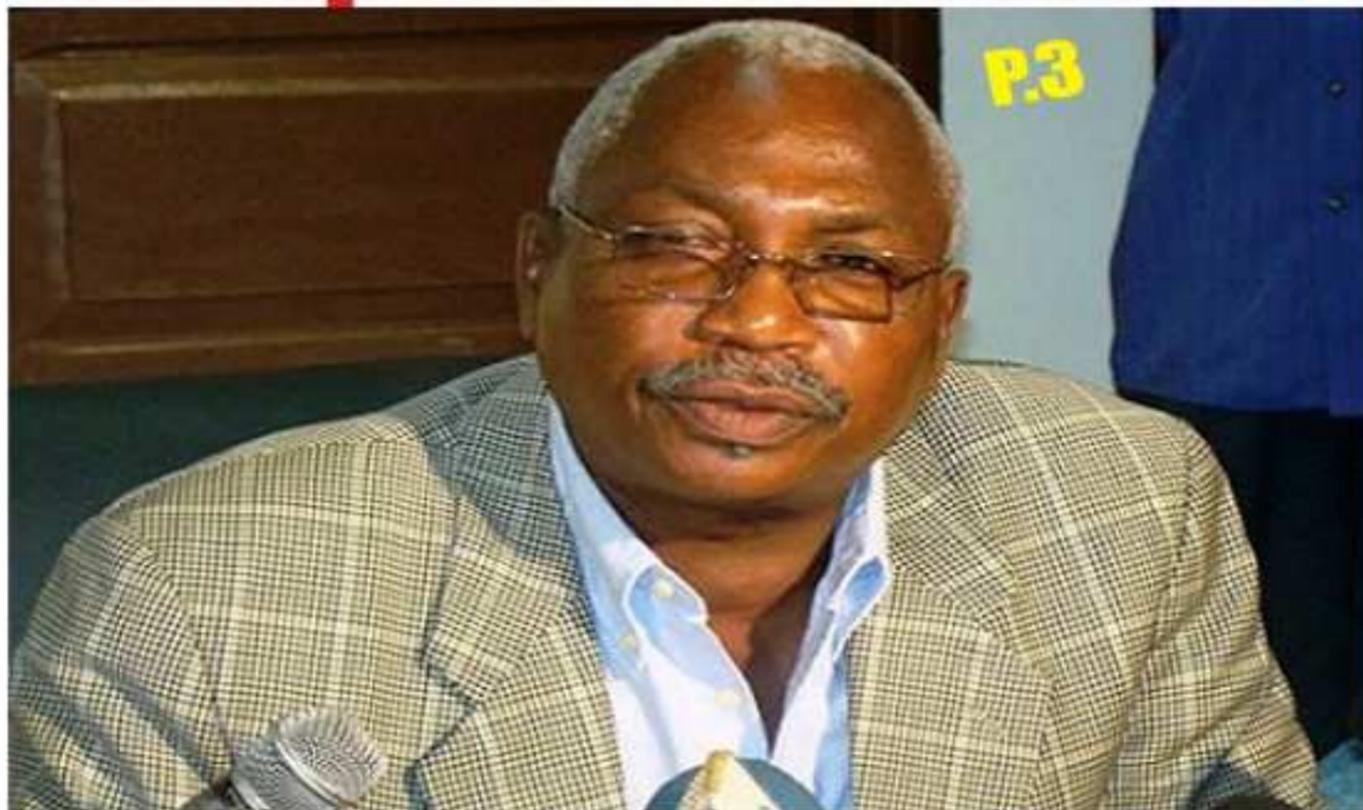


N° 0169 du 28 Avril au 04 Mai 2015 - Prix : 250 F CFA

PRÉSIDENTIELLE 2015 / PREMIÈRES ESTIMATIONS :

La CENI à l'épreuve de la Transparence du scrutin



Taffa Tabiou Issifou, président de la CENI

PRÉSIDENTIELLE DU 25 AVRIL 2015 :

Gerry K. Taama : "L'époque de la contestation électorale est révolue"



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) - Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
À côté de la Pharmacie Campus

POLITIQUE / PRÉSIDENTIELLE 2015 :

L'ANC joue au Poker menteur



Jean-Pierre Fabre, candidat du CAP2015

ELECTION PRÉSIDENTIELLE
2015 / OBSERVATIONS :

Tour d'horizons des réactions des Organisations Internationales et des OSC

PRÉSIDENTIELLE 2015:

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DE LA CEDEAO



La table d'honneur lors de la conférence de presse

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel: 22 20 05 53

Météo

Mardi 28 Avril 2015

Matin:

Ciel serein

26°C

Après-midi:

Ciel peu nuageux

33°C

Pour tout renseignement,
information ou conseil

contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201

OTR

FERRIER POUR BATH

EDITO

Le Courage de la Reconnaissance

LA RECONNAISSANCE est une vertu que seuls les grands hommes possèdent. C'est également une stratégie pour les vaincus de redorer le blason de l'honneur. Et pourquoi pas nous les Togolais ?

A ce moment si sensible que traverse le Togo, toute personne qui dit aimer ce pays, qui dit qu'elle est "entrée en politique par amour pour le prochain" doit surpasser son ego, avoir le courage de prendre le téléphone pour féliciter son adversaire élu car dans la conscience de tous les candidats, tout le monde connaît déjà le vainqueur.

Il ne sert à rien de crier chaque fois au voleur et reconnaître des années plus tard qu'on était vaincu. Par amour du prochain, par amour à notre cher Togo et par pitié pour cette génération, que les vaincus reconnaissent la victoire de l'élu et dire que peut-être dans cinq (05) ans ce sera leur tour. Ce n'est pas parce que Good lock Jonathan a appelé son successeur pour le féliciter qu'il n'est plus homme.

Bâtissons ensemble cette cité qui pour toi et pour moi est l'or de l'humanité.

René ADELAN

Libre opinion :

Référendum ou pas référendum en Afrique ?

La meilleure démocratie d'Europe, et même du monde, est la SUISSE, pays de 41.285 km2, 8 millions d'habitants, composé de 4 entités, qui, bien que dissemblables, s'entendent pour former une nation hyper prospère... Francophones, Germanophones, Italiens, et Romanches, vivent en harmonie complète et exemplaire. Un peuple travailleur, méticuleux, pointilleux, qui pratique une démocratie directe, à tradition fédéraliste et neutraliste, et qui, depuis l'entrée en vigueur de leur Constitution, en 1848, a eu recours à 565 fois au référendum, soit plus de la moitié des référendums réalisés dans le monde entier depuis 177 ans...

Pourquoi alors, l'Afrique a-t-elle si peur des référendums ?

La principale raison est d'abord l'ignorance : les Nègres ne savent pas que le référendum est la meilleure façon et la meilleure clé pour ouvrir toutes les portes de la démocratie, car, c'est directement le peuple qui parle, sans intermédiaires !

La deuxième raison est que les Nègres n'ont aucune confiance en leur propre Constitution, qu'ils ont eux-mêmes votée, et ne savent pas qu'une Constitution peut, à tout moment, être révisée, en fonction de l'évolution politique, sociale et économique d'un pays...

La troisième raison, est l'incurie des Nègres à organiser des scrutins transparents. Nous l'avons dit et répété, le problème unique de la démocratie est la transparence des consultations : référendums, élections législatives, sénatoriales, locales, et élections présidentielles ! Le peuple dit NON ou OUI à des questions précises, et élit un dirigeant pour un mandat de 4, 5, 6, ou 7 ans, et peut se raviser, après ce premier mandat, pour élire un autre prétendant à sa place. Mais le peuple peut aussi reconduire le sortant pour un deuxième, un troisième, ou même un quatrième mandat, si ce peuple juge que cet homme ou cette femme est encore apte, et toujours compétent pour le poste...Le peuple doit dire aussi si telle ou telle loi est bonne ou mauvaise, l'approuver ou la rejeter par référendum, ou par vote de ses représentants au Parlement...

La quatrième raison est la paresse légendaire des africains ! Parcourir le pays pour convaincre les populations du bien fondé ou non de telles ou telles propositions est hors de portée de l'élite africaine ! Alors, elle préfère prendre un raccourci, le cul collé à son siège, attendant tranquillement que l'autre finisse tranquillement son deuxième mandat, pour aller s'asseoir à son tour sur le fauteuil présidentiel par exemple !

Les Suisses font un référendum pour tout, même s'il faut ou non construire des minarets dans leur localité ! Il faut tirer un chapeau à ceux qui ont écrit cette Constitution, depuis 1848 ! Au moins 4 fois par an, le peuple suisse est appelé à se prononcer sur des projets de lois nationaux, et ces suisses vont jusqu'à voter même parfois une

augmentation des impôts qu'ils doivent payer, s'ils jugent que leur pays s'en portera mieux.

La Suisse est une république fédérale, et le corps électoral est composé de 5 millions d'électeurs et d'électrices répartis dans 26 cantons. Ils élisent leurs représentants qui siègent à l'Assemblée Fédérale (pouvoir Législatif), composée du Conseil National (comprenant 200 membres) et du Conseil des Etats (comprenant 46 membres et représentant les 26 cantons).

Le pouvoir Exécutif relève du Conseil Fédéral, une instance collégiale composée de sept (7) membres, de même droit, élus par l'Assemblée Fédérale. Chaque année, ce collège nomme l'un de ses membres aux fonctions de Président de la Confédération, pour une durée de un an ! Et ce "Primus inter pares" dirige les séances hebdomadaires du Conseil (sorte de conseil des ministres), mais ne jouit d'aucun droit particulier vis-à-vis de ses pairs !

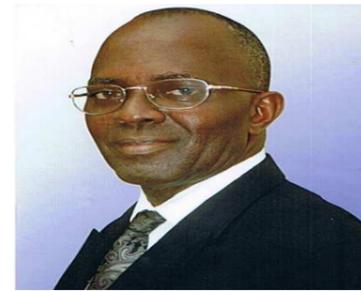
N'est-ce pas beau, chers amis africains ?

En Afrique, le gros handicap est le niveau d'instruction de nos populations, serait-on tenté de le croire, mais, en réalité, c'est que l'Afrique est malade de ses intellectuels, car ce sont ceux-ci qui polluent le plus le climat politique du continent, et ont vicié les principes mêmes de la Démocratie en Afrique, comme nous allons le montrer dans ces quelques exemples...

Prenons le cas du Burkina Faso

Il restait un an au Président Blaise Compaoré pour finir son deuxième et dernier mandat à la tête du Burkina Faso, en octobre 2015 ; mais il a voulu consulter le peuple, par référendum, pour briguer un troisième mandat, en tordant le cou à l'article 37 de la Constitution burkinabé. C'est son droit absolu de consulter son peuple, et un peuple mature l'aurait laissé organiser son référendum, et aurait voté NON à 90 % au moins ! Et même s'il passait par la voie parlementaire, pour abroger ce fameux article 37 de la Constitution, quand il se présenterait en octobre prochain, pour un troisième mandat, le peuple burkinabé l'aurait lourdement sanctionné, en ne lui accordant que 10 % des suffrages, par exemple, contre un candidat présentable et compétent...Mais le peuple burkinabé a choisi la voie la plus compliquée et la plus sanglante : une insurrection, les 30 et 31 octobre 2014, avec au moins 34 morts, 200 blessés, le Parlement incendié, des hôtels, des magasins incendiés et pillés, des maisons brûlées... Bref, un comportement de nègres ! Et ici encore, le rôle néfaste des intellectuels ! Des députés, tous intellectuels pour la plupart, auraient dû avertir Blaise Compaoré qu'ils ne voteraient jamais la loi de révision de ce fameux article 37, et le problème était réglé ! Bon, on connaît la suite, qui n'est pas rose !

La transition burkinabé est en danger de mort, parce que des intellectuels burkinabé bidons, viennent de faire



Dr David IHOU

exactement ce que les intellectuels bidons togolais ont fait, au lendemain de la Conférence nationale souveraine, en 1991 : ils font interdire aux partisans de Blaise Compaoré de se présenter aux divers scrutins d'octobre prochain, comme les togolais ont dissout le RPT, le parti de Gnassingbé Eyadema ! L'armée est sortie, et a obligé la Transition togolaise à revenir sur sa décision, sinon, pas de transition !

Au Burkina Faso, un coup d'Etat n'est pas exclu avant octobre prochain, ou le Président qui sera élu en octobre prochain pourrait être tué tout simplement par les partisans de Blaise Compaoré !

C'était pourtant plus simple et plus intelligent de convaincre les populations burkinabés que tel ou tel candidat a fait telle ou telle mauvaise chose pendant le règne de Blaise Compaoré, que de risquer une instabilité, ou même une énième rébellion sur le continent !

S'il faut diaboliser tous ceux qui ont collaboré avec Blaise Compaoré, Michel Kafando, Président de la Transition, qui a été nommé Ambassadeur par Blaise Compaoré pendant des années, ne devait pas participer à la transition, de même que le Colonel ZIDA, le Chef adjoint du Régiment de la Sécurité Présidentielle, actuel Premier Ministre de la Transition, promu à son grade militaire par Blaise Compaoré !

Et puis, qu'on cesse d'infantiliser les Africains ! Tout ce que Blaise Compaoré a fait en 27 ans de règne ne se conjugue pas toujours en négatif, et on n'a qu'à laisser le peuple sanctionner les citoyens qui ne sont pas fréquentables selon certains burkinabés ! C'est le refus de la démocratie, et sa compréhension erronée qui amène des drames prévisibles !

C'est ce que Jean-Baptiste Placca, le Nègre de RFI, n'a pas compris et a annoncé, ce samedi 11 avril, sur la radio mondiale, en approuvant les décisions de la transition burkinabé !

Quand il y aura encore une nouvelle crise au Burkina Faso, et qu'il y aura des morts et des blessés, il sera loin, sur les bords de la Seine, et ce togolais continuera à annoncer, sans retenue et sans discernement ! En tout cas, l'avenir est sombre pour le pays des Hommes intègres, que le Nègre de RFI le veuille ou non !

Prenons le cas de la RDC

Voici un pays cinq fois plus grand que la France, avec une élite frelatée, qui appelle les populations à descendre dans les rues, pour manifester contre un recensement de la population, avant les scrutins à venir ! Et on va voter à Kinshasa, Lumumbashi, Goma, etc., sans connaître le nombre exact des congolais qui vont voter ! Tous les opposants ne pensent qu'à la limitation des mandats de l'Exécutif ! Il faut que Joseph Kabila leur laisse le fauteuil présidentiel, un point un trait ! S'ils conduisent mal le pays, ce n'est pas grave, pourvu qu'eux aussi l'aient au moins conduit ! Plusieurs ne connaissent de leur Congo que leur province natale, mais ils ne veulent pas non plus faire une union sacrée de l'opposition pour couvrir le pays et le diriger. Un

peuple aussi futé que les SUISSES aurait compris que ce pays est trop vaste pour être géré comme il l'est aujourd'hui, et aurait proposé plusieurs référendums, depuis l'indépendance, pour former une vraie République fédérale, à l'américaine par exemple, avec des Etats bien définis, de vrais gouverneurs de ces Etats fédérés, élus légalement et sérieusement, et pourquoi pas, un bipartisme américanisé à la sauce zairoise !

Prenons le cas du Congo Brazzaville

Ici, référendum ou pas ? La question est simple ! Denis SASSOU N'Guesso arrive à la fin de son deuxième et dernier mandat, et veut se maintenir au pouvoir en convoquant un référendum pour sauter le verrou limitatif ! Tollé général, mais aucune stratégie de la part de l'opposition, pour le battre, même si un référendum est organisé, ou tout simplement, pour dire NON à ce référendum ! Nous avons dit, à plusieurs reprises, dans nos analyses précédentes sur ce thème de la limitation des mandats, que les faibles d'esprit vont toujours argumenter que les scrutins ne sont pas transparents et c'est pourquoi, ils n'ont pas confiance au référendum, ou aux élections ! Dans ce cas, Denis Sassou N'guesso, empêché de se représenter, peut présenter un certain Dr IHOU David, qui possède aussi la nationalité congolaise, acquise en 1989 (pour services rendus à ce pays), pour le faire gagner, en le soutenant à fond, avec des accords secrets limpides entre les deux hommes, et le tour est joué ! Et le Dr IHOU sera élu, Président du Congo-Brazzaville, sans avoir séjourné dans ce pays pendant plus de cent jours, en tout et pour tout !

Prenons enfin le cas du Togo

C'est le Président Gnassingbé Eyadema qui a proposé, pour la première fois dans notre pays, un bipartisme, dès le début de son règne ! Curieusement, les intellectuels d'alors, au lieu de sauter sur l'occasion, pour adopter, par référendum, une Constitution dans ce sens, ont plutôt avaisé la création d'un parti unique, en 1969, deux ans après l'arrivée du Général au pouvoir, et on a vécu sous ce monopartisme, jusqu'à l'avènement de la démocratie, en 1991 ! Pire, tous les intellectuels, ou presque, ont allègrement participé à la dictature ! On a vu plusieurs hauts cadres togolais danser à se déhancher le bassin, au cours des séances d'animation politique, une pratique loufoque importée du Zaïre de Mobutu.

Après l'avènement de la démocratie au Togo, c'est toujours l'incurie au niveau des intellectuels ! Vainqueurs des législatives de 1994, avec une majorité parlementaire, les opposants boycottent les législatives de 1999, malgré tous les avertissements, laissant le parti unique RPT seul au Parlement, et qui modifie, naturellement et légalement, la Constitution du 14 octobre 1992, supprimant la limitation des mandats, et les deux tours de scrutin, et, plus grave, la nomination du Premier Ministre, non plus obligatoirement dans la majorité parlementaire, mais dans n'importe quel parti ! C'est dans cette incurie politique que l'opposition togolaise s'est vautrée jusqu'à ce jour et c'est ainsi qu'elle a perdu tous les scrutins, mêmes transparents, en 2007, 2010, et 2013, et est partie pour perdre celle de 2015...Et ce, pour avoir refusé un référendum pour le bipartisme en...1968 !

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie sécuritaire.

LE MÉDIUM
Hédomadaire d'Informations #
Récupéré
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91 53 80 81
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalo
René Beaugars
Infographie : JPB
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

**Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.**
Prochaine parution
le mardi 05 Mai 2015

TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

PRÉSIDENTIELLE 2015/ PREMIERES ESTIMATIONS : La CENI à l'épreuve de la Transparence du scrutin

LES PREMIÈRES estimations de l'élection présidentielle du 25 Avril 2015 indiquent que le président sortant Faure Gnassingbé a le vent en poupe.

"Nous aurions souhaité vous livrer un message plus complet, malheureusement dans l'état actuel des choses, nous n'avons pas pu beaucoup avancer", a souligné Taffa Tabiou, le président de la CENI marquant ainsi son impuissance quant au déroulement de la compilation des résultats.

Il faut dire que l'exigence de ne se fier qu'aux procès verbaux ralentit considérablement le rythme du travail au sein de la CENI. Preuve, jusqu'à présent, il n'y a que les résultats de 6 CELI qui sont disponibles. Encore que les indiscretions soulèvent un problème dans la Binah où il y aurait plus de votants que d'inscrits.

La transparence, enjeu du scrutin

Le ministre Gilbert Bawara l'a dit et répété plusieurs fois que le gouvernement est attaché à la transparence et à la clarté dans la gestion du



Taffa Tabiou Issifou, président de la CENI

mer les résultats. Et cet organe, c'est la Commission électorale nationale indépendante (Céni), exclusivement la Céni" a ajouté le ministre.

Ainsi, comme on peut le constater, il existe une volonté manifeste au niveau du gouvernement togolais pour que le scrutin soit transparent. D'ailleurs, la mise sur pied du comité d'accompagnement et le convoiement des CELI de la partie septentrionale du pays pour la confrontation des procès verbaux des votes sont des preuves des bonnes intentions du gouvernement. Faudrait



Francis Pédro Amouzun, représentant du CAP2015, au sein de la CENI

scrutin. "La CENI reste et demeure le seul organe habilité à donner les résultats. La CENI fait le travail minutieusement et étape par étape. Ainsi, chacun sera situé sur la manière dont le travail se fait", a déclaré M. Gilbert Bawara, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales tout en demandant aux candidats de faire preuve de retenue.

Pour Gilbert Bawara le souci du gouvernement, c'est de faire en sorte que l'ensemble du processus électoral consacre à la fois une avancée démocratique et une avancée dans le processus d'apaisement du climat politique et du processus de réconciliation nationale. "Nous devons faire confiance à l'organe qui a l'autorité et la compétence pour procla-

mer les résultats. Et cet organe, c'est la Commission électorale nationale indépendante (Céni), exclusivement la Céni" a ajouté le ministre.

Un seul arbre ne cache pas la forêt

Les irrégularités constatées dans la CELI Binah ne peuvent pas être brandies par l'opposition comme un trophée de guerre et empêcher la poursuite de la compilation des résultats. S'il y a des irrégularités constatées, la loi a prévu des mécanismes pour les traiter. C'est la ligne que défend d'ailleurs le président de

la CENI qui à juste titre, voudrait que ces irrégularités soient consignées et que le travail se poursuive.

De toute façon, 72 heures après la fin du vote, chaque parti ou chaque



Gilbert Bawara, ministre de l'Administration territoriale...

candidat normalement constitué devrait avoir en sa possession les résultats de tous les PV et donc savoir qui est le vainqueur de cette élection puisque les conclusions des observations de la Concertation nationale de la société civile (CNSC Togo)/Synergie citoyenne pour des

lundi matin en dit long sur la vérité des urnes qu'ils appellent tant.

Le peuple impatient

Déjà trois (03) jours que les Togolais attendent. On sait nos compatriotes patients et compréhensifs. Mais, il ne faut pas qu'on abuse de leur tolérance. Si les résultats tardent à arriver, un climat de suspicion risque de s'installer, propice à tous à des dérives dont on n'imagine pas maintenant les conséquences. Le dilatoire des envoyés du CAP 2015 à la CENI doivent s'arrêter. Quand on danse, il faudrait s'arrêter un moment. Il n'est pas judicieux que 2,3 ou un groupe de personnes prenne en otage tout un peuple.

Si nous sommes tous des démocrates et que nous croyons tous aux

vertus de la démocratie, alors nous devons nous plier aux verdicts des urnes.

Nous le répétons qu'à cette heure, tous les états-majors savent qui est le vainqueur de l'élection. Qu'on laisse alors la CENI faire son travail



Gal Siaka Sangaré, expert de l'OIF

élections démocratiques au Togo (SYCED) indiquent que les deux principaux candidats ont pu placer des délégués dans la plupart des bureaux de vote.

Donc c'est aisé pour les uns et les autres de savoir s'ils ont remporté ou pas l'élection présidentielle.

Les membres du CAP 2015 à la CENI doivent se rendre à l'évidence et cesser de jouer aux dilatoires. La mine déconforte qu'ils affichaient ce

et si certains se sentent lésés, eh bien qu'ils se saisissent des instruments juridiques que la Constitution togolaise met à leur disposition pour se faire entendre.

3 à 4 jours pour donner le résultat du vote d'environ 3,5 millions de togolais, nous pensons que c'est trop. Certes, la loi donne 6 jours à la CENI mais elle doit prendre sa responsabilité.

Ali SAMBA

Zozo

LA CENI DONNE LES PREMIERS RÉSULTATS TRÈS PARTIELS



Taffa Tabiou, président de la CENI

Après toute une nuit à travailler, le président de la CENI vient de donner les tous premiers résultats très partiels du scrutin présidentiel du 25 avril passé.

Ces résultats concernent 6 Céli. Anié, Avé, Assoli, Baguida, Bassar et Binah. Pour ces six Céli on a un total de 346 597 inscrits ce qui représente 934 bureaux de vote. Le nombre total de votants est de 214 876. On a enregistré 6370 bulletins nuls. Les suffrages exprimés sont de 207 779 et sont repartis comme suit: Jean-Pierre FABRE : 68.957 voix Tchassona TRAORE : 1.761 voix Gerry TAAMA : 1.657 voix Aimé GOGUÉ : 1.569 voix Faure GNASSINGBÉ : 133.375 voix Le résultat est donné par ordre alphabétique des bureaux de vote.

PRÉSIDENTIELLE AU TOGO: FAURE GNASSINGBÉ EN TÊTE, SELON DES RÉSULTATS PARTIELS

Le Président sortant Faure Gnassingbé serait en tête de l'élection présidentielle au Togo, selon les premiers résultats partiels.

Deux jours après l'élection présidentielle, le dépouillement des votes commence à faire émerger les premières tendances. Selon les résultats de 6 des 42 circonscriptions du pays, le Président sortant Faure Gnassingbé est en tête, indique Koaci.

Selon la Commission nationale indépendante, le Président sortant remporte pour l'heure 64% des suffrages devant son principal concurrent Jean-Pierre Fabre qui recueille 33% des voix. Toutefois, rien n'est gagné, plusieurs circonscriptions n'ont pas encore rendu leur verdict et peuvent renverser la tendance.

Les résultats des autres circonscriptions sont très attendus, ils pourraient être décisifs. Certaines d'entre-elles sont situées au sud du pays, une région qui est plutôt favorable à l'opposition. Le candidat de l'opposition Jean-Pierre Fabre pourrait revenir à hauteur de Faure Gnassingbé ou même lui passer devant. En cas de victoire du Président sortant, le clan Gnassingbé au pouvoir depuis 48 ans au Togo, le sera jusqu'en 2020.

(Source: africatime.com)

PRÉSIDENTIELLE TOGOLAISE: LA MISSION D'OBSERVATION DE LA CEDEAO DONNE SON SATISFECT

Le scrutin du 25 avril au Togo, avec le président sortant Faure Gnassingbé en lice pour un troisième mandat, s'est déroulé dans des "conditions acceptables de liberté et de transparence", a conclu dimanche à Lomé la mission d'observation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

"La mission n'a relevé aucune entrave ni aucun incident majeurs susceptibles d'entacher l'intégrité du processus de vote", a indiqué le chef de la mission d'observation, Amos Sawyer, ancien président par intérim du gouvernement d'union nationale du Liberia.

Estimant que le pays est dans une phase capitale de la consolidation de la paix et de la démocratie, la mission a lancé un appel à toute la population togolaise, à tous les leaders des partis politiques, leurs militants et sympathisants à s'abstenir de tout acte de violence, d'intimidation ou de provocation.

"Le présent scrutin est déterminant, non seulement pour la consolidation de la gouvernance démocratique au Togo mais aussi pour la réconciliation et l'unité nationales", a fait remarquer M. Sawyer.

La mission de la CEDEAO espère, a-t-il précisé, que cette élection "devrait ouvrir la voie à l'approfondissement des réformes politiques, économiques et sécuritaires nécessaires au développement du pays".

Dans le cadre de l'élection présidentielle du 25 avril, la CEDEAO a déployé au Togo une mission pré-électorale en octobre, une mission d'observation à long terme du 5 avril au 6 mai doublée de la création d'une salle de situation pour veiller et servir de mécanisme d'alerte et de réponses rapides pour le bon déroulement du processus électoral...

Pour vos
annonces et
publicités,
contactez le
91 53 80 81

Zozo

TAAMA : L'ÉPOQUE DE LA CONTESTATION ÉLECTORALE EST RÉVOLUTIONNÉE



Gerry Komandega Taama, candidat du NET

Gerry Komandega Taama, le candidat du Nouvel engagement togolais (NET) a critiqué lundi le comportement de Jean-Pierre Fabre (ANC) et d'Aimé Gogué (ADDD). Le premier s'attribue déjà la victoire et le second critique le processus électoral auquel il a pourtant participé de bout en bout.

M. Taama appelle ses collègues de l'opposition à respecter l'esprit de l'accord du 24 avril dernier signé entre les chefs des missions d'observation et d'information et les acteurs politiques. L'accord stipule que seuls les procès-verbaux des bureaux de vote, dûment vérifiés par la Céni, en présence du Comité d'accompagnement, font foi pour le traitement et la publication des résultats que seule la Commission électorale est habilitée à donner, rappelle M. Taama.

Il met en garde contre toute publication par les partis politiques de résultats farfelus :

'Attendons la proclamation des résultats par la Céni, seule habilitée. Évitions les tendances inventées et protégeons la paix sociale. L'époque de la contestation électorale est révolutionnée'.

FRANCIS PEDRO AMUZUN RÉVÈLE DES ANOMALIES DANS LES RÉSULTATS PARTIELS DE LA CENI



Francis Pedro Amuzun (CAP2015)

Ça chauffe vraiment à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) où les résultats continuent d'être compilés. Des fraudes sont signalées dans certains bureaux de vote au niveau de certaines CELI. Voici à propos, les révélations de Francis Pedro Amuzun, vice-président de la Céni, l'un des représentants du CAP 2015.

Ce matin, le président de la CENI vous a donné un résultat partiel. Ce résultat comporte des erreurs, surtout le résultat de la Binah. Nous n'avons pas totalement compilé ce résultat hier et nous entendons le reprendre aujourd'hui.

Le président lui, est passé outre pour donner le résultat de la Binah. C'est sur cette procédure là que nous sommes depuis ce matin.

Finalement, la Binah nous l'avons bloquée. Parce que nous avons un dépassement de plus de 1120 voix. Et nous ne savons pas comment ces 1120 voix sont arrivées.

Nous demandons la vérification, et on nous dit que nous devons transcrire seulement et c'est à la Cour constitutionnelle de trancher. Nous sommes une CENI organisée selon l'article 8 du Code électoral. Nous devons organiser dans la transparence et l'équité les élections. Alors nous demandons et c'est l'exercice sur lequel nous sommes axés depuis ce matin.

En fin de compte, le comité d'accompagnement a réussi à nous faire dire qu'effectivement hier, on n'avait pas statué sur la Binah.

CEN-SAD : LE SCRUTIN S'EST BIEN DÉROULÉ

La délégation d'observation de la CEN-SAD se félicite de l'esprit de dépassement qui a animé les différents acteurs politiques. Elle souhaite que cette attitude soit maintenue jusqu'à la proclamation définitive des résultats, peut-on lire dans un communiqué publié lundi par Communauté des États Sahélo-Sahariens. Pour les 10 observateurs présents, le scrutin s'est globalement bien déroulé.

Dimanche, plusieurs missions d'observation (Cédéao, UEMOA, société civile togolaise) avaient souligné la qualité de l'ensemble du processus électoral.

La Communauté des États sahélo-sahariens est une organisation internationale regroupant 28 États africains.

CELEBRATION DE L'INDEPENDANCE DU TOGO :

Message de Faure Gnassingbé à la Nation, " la date du 27 avril nous rassemble chaque année dans la ferveur, autour de la mère-patrie"

A l'occasion du 55^e anniversaire de l'indépendance du Togo, le Président de la République Faure Gnassingbé a adressé un message à la nation dans lequel il a rendu un vibrant hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes d'exception, dont le juste combat a propulsé la terre de nos aïeux sur le chemin de la liberté. " Quel que le soit le vainqueur, il n'aura pas d'autres choix que celui de prendre en compte, les messages du peuple togolais et d'en faire les piliers de sa gouvernance" a dit Faure Gnassingbé.

Nous vous livrons in extenso, le message du Président de la République.

Togolaises, Togolais,
Mes chers compatriotes,

Depuis que notre pays a conquis de haute lutte, le droit de disposer de lui-même, la date du 27 avril nous rassemble chaque année dans la ferveur, autour de la mère-patrie.

En ce jour du 27 avril 2015, l'occasion nous est une fois encore donnée, de communier dans le souvenir de ceux qui, par leur héroïsme et leurs sacrifices ont permis la naissance de notre nation. En cette occasion solennelle, je tiens à m'acquitter du devoir de mémoire qui nous incombe à tous, en rendant à nouveau un vibrant hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes d'exception, dont le juste combat a propulsé la terre de nos aïeux sur le chemin de la liberté. Notre devoir en ce jour du souvenir, est de prendre la juste mesure de notre responsabilité collective, en nous montrant dignes de leur héritage et en poursuivant inlassablement, les luttes qu'ils ont engagées pour un Togo libre, uni et prospère.

C'est pourquoi la commémoration de notre accession à l'indépendance doit nous rappeler sans fin la force des liens qui nous unissent, quels que soient les circonstances et les enjeux du moment.

Je voudrais saisir l'occasion de la fête nationale que nous célébrons ce jour, pour saluer les contingents togolais que le devoir garde éloignés de la mère-patrie. Avec les nombreux défis sécuritaires auxquels notre monde d'aujourd'hui doit faire face, leur engagement prend un



Faure Gnassingbé, Président de la République

relief tout particulier. Le courage, le don de soi et le sens de l'abnégation dont ils font preuve honorent notre patrie.

Cette année, la commémoration de la fête de notre accession à l'indépendance, se tient, comme chacun le sait dans un contexte particulier. Elle a pour toile de fond l'élection présidentielle du 25 avril 2015. Je rends grâce à Dieu que cette importante consultation électorale se soit déroulée dans un climat serein et apaisé sur toute l'étendue du territoire, comme nous l'avons tant souhaité.

J'en saisis l'occasion pour féliciter tout d'abord le peuple togolais, dans toutes ses composantes, pour ce succès qui témoigne de sa maturité politique. Je salue sa détermination à raffermir la démocratie et à consolider son avancée irréversible

vers le progrès.

Je tiens à saluer aussi les efforts qui ont été déployés par tous les acteurs du processus électoral afin de garantir la tenue de ce scrutin dans la paix, la discipline et la sécurité. Mais pour l'instant, il ne s'agit que d'un succès d'étape. Ce succès ne sera total que lorsque nous aurons montré que le fair-play, le respect de l'adversaire et l'esprit républicain qui ont marqué tout le processus électoral ne sont pas des vertus passagères.

C'est pourquoi et alors que les résultats partiels de l'élection présidentielle commencent à nous parvenir, je lance un appel pressant à toute la classe politique afin que chacun apporte sa contribution au parachèvement du processus électoral, dans la paix et la concorde nationale.

J'invite instamment les formations politiques qui sont engagées dans la compétition électorale à un dépassement de soi. Je les convie à faire confiance aux institutions qui ont été mises en place, avec l'accord et la participation de toutes les parties prenantes, pour la conduite du processus électoral.

Au-delà des partis politiques, j'invite chaque togolaise et chaque Togolais à accepter le verdict des urnes. C'est un enjeu national. C'est un devoir républicain. Quel que soit le vainqueur, nous devons faire en sorte que sa victoire ne soit pas celle d'un individu ni d'un parti, mais la victoire du peuple togolais.

Reconnaître avec une élégance républicaine le vainqueur de la présidentielle de 2015, quel qu'il soit, tel est le beau présent que nous avons l'occasion historique d'offrir à la mère-patrie, à l'occasion de la fête nationale.

Durant la campagne électorale, le peuple togolais s'est exprimé. Il a fait part de ses préoccupations et de ses aspirations profondes.

Quel que le soit le vainqueur, il n'aura pas d'autres choix que celui de prendre en compte, les messages du peuple togolais et d'en faire les piliers de sa gouvernance.

Vivement que les résultats complets de la présidentielle de 2015 soient communiqués par la Commission électorale nationale indépendante, afin de permettre au peuple togolais de se remettre au travail pour continuer à bâtir le Togo de demain. Que le meilleur gagne et que sa victoire nous ouvre les portes d'un avenir meilleur, dans la paix et la concorde nationale.

Bonne fête de l'indépendance à toutes et à tous et que Dieu bénisse le Togo !

ECONOMIE /SITUATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE DANS L'UMOA AU 31 DECEMBRE 2014 :

Les dépôts enregistrent une hausse de 12% au Togo

SELON LES données disponibles à fin décembre 2014, le nombre d'institutions de microfinance s'est établi à sept cent dix-huit (718). L'accès des populations aux services financiers offerts s'est élargi. Le nombre de bénéficiaires des prestations de ces institutions est ressorti à fin décembre 2014 à 14,4 millions contre 12,7 millions à fin décembre 2013.

L'analyse des indicateurs d'intermédiation des SFD laisse apparaître une évolution relativement positive. A fin décembre 2014, les dépôts collectés par un échantillon constitué de cent vingt-six (126) systèmes financiers décentralisés (SFD) de l'UMOA, réalisant environ 90% des transactions du secteur, s'est établi à 770,2 milliards de FCFA contre 694,9 milliards de FCFA une année auparavant, soit une hausse de 10,8%.

Par pays, les dépôts ont enregistré une hausse au Bénin (+13,4%),

au Burkina (+13,3%), au Togo (+12,0%), en Côte d'Ivoire (+11,3%), au Sénégal (+10,9%) et au Mali (+4,0%). Des baisses ont été observées au Niger (-3,6%) et en Guinée-Bissau (-12,0%).

Le montant moyen des dépôts par membre s'est établi à 91.241 FCFA à fin décembre 2014 contre 91.230 FCFA un an plus tôt. Sur la base de l'évolution observée au niveau de l'échantillon, le montant total des dépôts collectés auprès de l'ensemble des SFD de l'UMOA est estimé à 855,7 milliards de FCFA à fin décembre 2014 contre 772,1 milliards de FCFA un an auparavant. Il représente environ 6,3% du montant des dépôts détenus par les établissements de crédit de l'Union au cours de la période sous revue.

Pour sa part, l'encours des crédits octroyés par les SFD de l'échantillon a progressé de 17,2% par rapport à son niveau de fin décembre 2013, pour ressortir à 752,2 milliards de FCFA à fin décembre 2014.

Les hausses enregistrées ressortent à 38,2% au Niger, 27,4% en Côte d'Ivoire, 24,6% au Bénin, 19,1% au Mali, 18,3% au Burkina, 12,6% au Sénégal et 7,7% au Togo. En revanche, un repli a été noté en Guinée-Bissau (-47,0%). L'encours moyen des prêts par membre a légèrement progressé, en ressortant à 88.138 FCFA à fin décembre 2014 contre 84.248 FCFA à fin décembre 2013.

Sur la base de l'évolution constatée à partir de l'échantillon retenu, l'encours des crédits de l'ensemble du secteur est estimé à 835,8

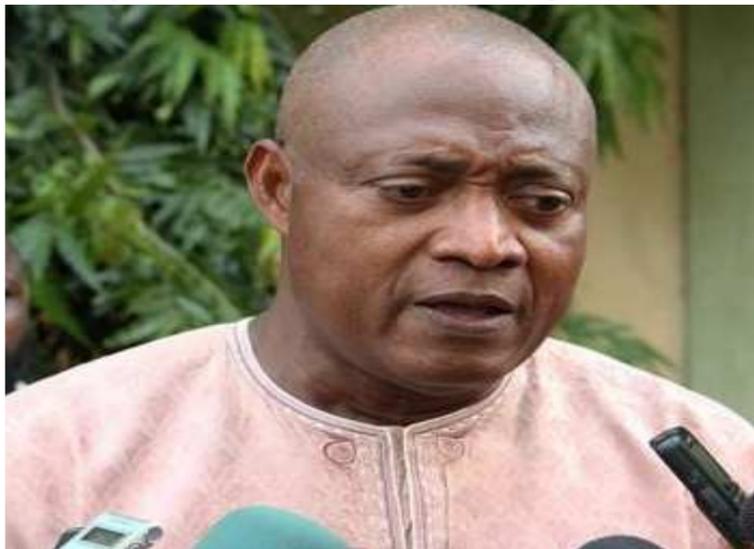
milliards de FCFA à fin décembre 2014 contre 713,0 milliards à fin décembre 2013, soit un accroissement de 17,2%. Il représente 7,1% des crédits accordés par les établissements de crédit de l'Union.

Au titre des SFD en difficulté, à fin décembre 2014, douze (12) institutions de microfinance demeuraient sous administration provisoire, dont trois (3) au Mali, deux (2) au Sénégal, deux (2) au Bénin, deux (2) en Guinée-Bissau, une (1) au Burkina, une (1) en Côte d'Ivoire et une (1) au Togo

SAVOIR NEWS
La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net, l'INFO en Continu 24/24H
Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23/ 91 45 34 50
E-mail : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

POLITIQUE / PRÉSIDENTIELLE 2015 : L'ANC joue au Poker menteur

COMME À chaque élection au Togo où l'opposition est en passe de perdre, les manœuvres visant à semer la confusion dans les esprits et à prôner la violence comme moyen de protestation dans les villes et villages du Togo. C'est ce que tente de réitérer l'ANC et son candidat Jean-Pierre Fabre qui visiblement vont perdre cette élection présidentielle. Dans une moindre mesure, ADDI aussi veut verser dans la contestation. Le communiqué signé de son président candidat en dit long sur leur intention.



Jean-Pierre Fabre, candidat de CAP2015

Dans un communiqué publié sur son site internet, l'Alliance Nationale pour le Changement indique que " le scrutin s'est déroulé avec de nombreuses irrégularités et des manquements que nous avons identifiés et dénoncés en vain. Nous exhortons les institutions chargées de l'organisation du scrutin et de la validation des résultats à faire leur travail avec rigueur et sans aucune pression, de manière à proclamer le verdict des urnes, manifestement favorable à CAP 2015.

Le calme et la sérénité actuels devront continuer à régner dans le pays si aucune situation ne pousse nos électeurs à revendiquer en toute légitimité leurs votes et à réclamer leur victoire.

A cet égard, CAP 2015 et son Candidat Jean-Pierre FABRE se félicitent de l'accord du 24 avril

2015, conclu entre les Chefs de Missions d'observation et d'information et les acteurs politiques togolais, accord qui a permis de convenir de ce que "seuls les procès-verbaux des bureaux de vote, dûment vérifiés par la CENI, en présence du Comité d'accompagnement, font foi pour le traitement et la publication des résultats" du scrutin.

CAP 2015 et son Candidat Jean-Pierre FABRE se félicitent également de ce que le Comité d'accompagnement, mis en place par cet accord, a entrepris ce dimanche 26

avril 2015, une mission de vérification des irrégularités relevées sur le terrain, notamment dans la partie septentrionale du pays.

En effet, de nombreux cas de vote sans cartes d'électeurs, de vote par usage abusif de procurations, de convoyages d'étrangers, de distribution de prébendes, d'expulsion des délégués de l'opposition, de bastonnade de militants de CAP 2015, d'enlèvements et de bourrages d'urnes, de substitutions de PV, d'intimidations, de harcèlements, etc., ont été relevés dans la sous-préfecture de la Plaine de Mô, dans les préfectures de la Kozah, Tône, Danpen, Bassar, Binah, Sotouboua.

On relève par milliers, essentiellement dans la région maritime, des électeurs en possession de leurs cartes d'électeurs mais qui ne retrouvent pas leurs noms sur les

listes électorales. En outre, des exactions sont exercées sur les populations par des éléments de la garde présidentielle, notamment dans la commune de Lomé et dans les préfectures du Golfe et de l'Avé.

CAP 2015 et son Candidat Jean-Pierre FABRE remercient les électeurs pour leur mobilisation, malgré le climat sociopolitique délétère. Ils les appellent à redoubler de vigilance pour empêcher toute tentative de remise en cause des résultats sortis des urnes.

CAP 2015 et son Candidat Jean-



Aimé Tchabouré Gogué, candidat de l'ADDI

Pierre FABRE invitent les missions d'observation à cette élection ainsi que la communauté internationale à davantage d'attention à l'égard de ce processus, comme elles s'y sont engagées dans l'accord du 24 avril 2015, afin d'éviter au Togo, les conséquences tragiques et déplorables des fraudes qui ont toujours émaillé les scrutins présidentiels organisés par le même régime en place depuis plus de cinquante ans.

Rien d'étonnant venant de la part de l'ANC qui ne connaît que ces méthodes d'un autre temps que les togolais ne cautionnent plus. D'ailleurs, beaucoup de Togolais dénoncent cet appel sibyllin des responsables de l'ANC à recourir à la violence. De toute manière, le chef a été clair. Le gouvernement n'acceptera plus de contestation basé sur la violence d'où qu'elle vienne.

Le jeu trouble de l'ADDI.

Au lendemain de l'élection présidentielle du 25 avril 2015, ADDI a félicité le peuple togolais pour avoir voté dans le calme, indique un communiqué du parti de Aimé Gogué qui remercie ses militants et sympathisants pour avoir participé pacifiquement au scrutin.

Sans se préoccuper de son sort, ADDI dit féliciter également le candidat de CAP 2015 pour les performances réalisées.

Et c'est ici que l'on se pose la question de savoir de quelles performances parle ADDI ? Aimé Gogué voudrait-il dire que c'est CAP 2015 qui a remporté l'élection présidentielle ?

La suite de la logique de ADDI plonge davantage ses militants et

tous les observateurs de la scène politique dans l'embarras puisque Aimé Gogué indique qu' "au vu des preuves accumulées sur les différents types de fraudes largement mis en œuvre par le parti au pouvoir entre autres, l'achat de conscience, l'utilisation des ressources publiques, la délivrance de procurations non conformes aux dispositions du code électoral, les intimidations et le bourrage des urnes, ADDI affirme que les résultats sortis des urnes ne reflètent pas la volonté populaire".

Comprenez qui pourra.

Le communiqué de ADDI poursuit que " pour ce qui concerne le bourrage des urnes par exemple, il s'est effectué à très grande échelle par divers méthodes utilisant la corruption et des bulletins pré-votés par une même personne. Des observateurs ont été témoins de ces manœuvres".

Pour ramener les résultats, notamment ceux des savanes à leur juste proportion, ADDI demande une expertise des bulletins sous scellés. Cette expertise permettra de dévoiler tous les bulletins votés portant une même empreinte digitale afin que ceux-ci soient considérés comme bulletins nuls.

Enfin, à l'endroit de la communauté internationale, ADDI demande qu'elle continue d'accompagner le Togo sur la voie de la consolidation de l'état droit et l'aboutissement heureux des réformes constitutionnelles et institutionnelles, afin de garantir la paix et la stabilité au Togo, seul gage d'un développement durable.

Il convient de rappeler que la loi permet à tous les candidats qui ont participé à l'élection présidentielle de pouvoir saisir la cour constitutionnelle dans les délais pour des contestations avec les preuves à l'appui.

Espérons que ces candidats et leur parti politique ont pris cette option comme le leur demande Gerry Taama. " Attendons proclamation des résultats par la CENI, seule habilitée. Nous avons les nôtres. Évitions les tendances, protégeons la paix sociale", a écrit Gerry Taama dans un post sur sa page Facebook. Prions pour qu'ils soient entendus.

Koudjoukabal

Zozo

SOCIÉTÉ / TCHAD POPULATION ET FORCE DE SÉCURITÉ S'AFFRONTENT À KYABÉ: 3 MORTS ET DES BLESSÉS



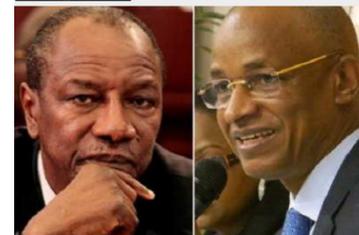
Les forces de sécurité de la ville de Kyabé, dans le sud du Tchad, n'ont pas hésité à tirer des balles réelles sur des manifestants, le samedi dernier. Raison : ces derniers s'en sont pris au Commissariat de ladite ville ainsi qu'à ses biens mobiliers et immobiliers. Et ceci, en réaction à la mort dans des conditions non élucidées d'un des leurs dans ce Commissariat. Le bilan au terme des échauffourées est d'au moins trois (03) morts et sept (07) blessés.

Les habitants, n'ayant pas su maîtriser leur colère après la mort d'un des leurs détenu au Commissariat, s'y sont déferlé en commettant des dégâts matériels. Les manifestants ont, dans leur colère, incendié un véhicule de la Police ainsi qu'un autre de la Gendarmerie. Après, ils s'en sont pris au marché de la localité auquel ils ont également mis le feu.

Et c'est en riposte à l'attaque du Commissariat et de la Gendarmerie que les forces de sécurité, pour se défendre de cette attaque des manifestants, ont fait usage, selon les informations, de balles réelles faisant au moins trois morts.

Quant à l'incendie du marché de la ville de kyabé, les forces de l'ordre et de sécurité ont dû faire usage de gaz lacrymogènes pour repousser les manifestants.

GUINÉE : L'UE S'INQUIÈTE : L'OPPOSITION APPELLE À MANIFESTER JEUDI



Le Président Alpha Condé et son opposant Diallo

Le bras de fer entre le pouvoir et l'opposition n'est pas prêt de finir, d'autant plus que les deux parties se rejettent la balle accusatrice. Pour l'Union Européenne, qui se dit inquiète par rapport aux violences enregistrées dans le pays, il est temps que les acteurs politiques guinéens renouent avec le dialogue.

Une autre marche pour ce jeudi

Une délégation de l'Union Européenne a publié une déclaration concernant la situation politique que vit la Guinée depuis quelques semaines. En effet, l'opposition n'étant pas d'accord avec le calendrier électoral, a appelé la population à manifester depuis trois semaines. Des manifestations violemment réprimées avec un bilan d'au moins sept morts.

Pour l'UE qui se dit préoccupée par cette situation, l'heure du dialogue a sonné. Les diplomates de l'Union Européenne ont appelé les acteurs politiques de la mouvance présidentielle et ceux de l'opposition à une "retenue dans leurs actions".

Cet appel risque de ne pas être entendu par l'opposition qui annonce déjà une autre manifestation pour le jeudi 30 avril.

L'objectif reste le même: protester contre le calendrier électoral qui ne subira aucune modification selon le président Alpha Condé.

Œuvrons tous contre la violence sous toutes ses formes !!!

SOGESTI GROUPE

Emplois & Formations
www.emploi.togo.com

Hôtels-Restaurants-Agences de voyage
www.togotourisme.com

Entreprises-Partenariat
www.togotourisme.com

Location & Vente
www.togoimmobilier.com

Hébergement Linux & Windows
www.rapidehosting.com

Web Design & IT Experts
www.institutwebmaster.com

Archivage-Ged-Intranet-Formations
www.sogesti.net

Tel: 22 20 05 53
info@sogesti.net

Zozo

DÉBUT DES CÉRÉMONIES DE L'INDÉPENDANCE



Le président Faure Gnassingbé a ranimé dimanche la flamme de l'indépendance à la veille de la célébration du 55e anniversaire de l'indépendance du Togo. Il avait à ses côtés le Premier ministre, Arthème Ahomey-Zunu, Gilchrist Olympio, le leader de l'Union des forces de changement (UFC, opposition) et fils du premier président du Togo et Dama Dramani, le président de l'Assemblée nationale.

PRÉSIDENTIELLE TOGOLAISE : LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE DÉNONCE DE FAUX CHIFFRES ET INDICATIONS EN CIRCULATION

Au lendemain du scrutin présidentiel, le ministre togolais de l'Administration territoriale Gilbert Bawara a dénoncé dimanche la publication sur des



réseaux sociaux des chiffres et indications "totalement faux" en lien avec le scrutin présidentiel du 25 avril, lors d'un point de presse à Lomé.

Il a relevé la gravité des faits et a souligné que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) "reste et demeure le seul et unique organe habilité" à donner le taux de participation et résultats provisoires de ce scrutin.

"Nous voulons rappeler cela à l'attention de tout un chacun, notamment des acteurs politiques et de tous les candidats", a martelé M. Bawara.

Le scrutin du 25 avril a mis le président sortant Faure Gnassingbé en lice pour un troisième mandat, face à quatre candidats de l'opposition dont le principal rival Jean-Pierre Fabre qui a été candidat malheureux à l'élection présidentielle de mars 2010.

M. Bawara a expliqué son rappel à l'ordre par la nécessité "d'éviter tout ce qui pourrait engendrer un climat d'agitation, voire la contestation des résultats". "Il nous faut faire confiance absolument à la CENI", a-t-il ajouté, avant de lancer un appel à la retenue et à la responsabilité. Selon le ministre Bawara, "personne n'a intérêt à créer une situation de tension, à entretenir le doute et la suspicion à travers des indications et des chiffres dont on sait qu'ils sont totalement faux".

Samedi soir, le président de la CENI, Taïfa Tabiou, avait fait état de la poursuite du dépouillement des votes et de la compilation des résultats des bureaux de vote.

"En ce moment, la centralisation est en cours mais pour ce qui est du taux de participation, il doit tourner probablement au tour de 53 à 55%, selon les dernières estimations que j'ai obtenues et c'est à confirmer", avait-il dit.

Le scrutin électoral s'est déroulé sans incident majeur, après deux semaines de campagne électorale au cours de laquelle les cinq candidats en lice ont exprimé leur projet de société au peuple.

L'ANC TENTE UN COUP DE BLUFF

"La compilation des résultats du scrutin présidentiel du 25 avril 2015 est toujours en cours, mais d'ores et déjà, nos estimations à partir des procès-verbaux des bureaux de vote permettent à notre candidat (Jean-Pierre Fabre, ndlr) de conserver une avance décisive dont nous attendons confirmation par la Ceni". Voilà ce que l'on peut lire dans une déclaration publiée dimanche par l'ANC.

Problème, les 'estimations' avancées par ce parti et l'"avance décisive" évoquée sont une pure invention dont le seul objectif est de jeter le discrédit sur le processus de traitement des résultats assuré par la Commission électorale. L'ANC n'est en possession d'aucune donnée, estimation ou tendance.

Pire, l'ANC exige de la Ceni "la proclamation du verdict des urnes manifestement favorable à CAP 2015."...

DECLARATION PRELIMINAIRE DE LA CEDEAO



La table d'honneur lors de la conférence de presse ; au micro, le chef de la mission de la CEDEAO

INTRODUCTION

1. Conformément aux dispositions pertinentes du Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (2001) et dans le cadre du Programme d'Assistance Electorale aux Etats membres de la CEDEAO, Son Excellence Monsieur Kadré Désiré Ouédraogo, président de la Commission de la CEDEAO, a déployé une mission d'observation électorale (MOE) pour l'élection présidentielle du 25 avril 2015 en République Togolaise.

2. Composée de 100 membres, la MOE est dirigée par S.E.M Amos Sawyer, ancien président par intérim du gouvernement d'union nationale du Libéria. Elle est constituée de délégations du Conseil des Sages de la CEDEAO ainsi que d'Ambassadeurs des Etats membres auprès de la Commission de la CEDEAO à Abuja. Elle comprend également des experts en provenance des ministères des Affaires étrangères et des organes de gestion des élections des Etats membres ainsi que des membres des organisations de la société civile de médias. Dans l'exécution de son mandat, le Chef de Mission a bénéficié de l'assistance d'une équipe technique de la Commission de la CEDEAO.

CONTEXTE GENERAL DE L'ELECTION

3. Avant le déploiement, la CEDEAO a suivi de très près l'évolution de la situation politique et sécuritaire au Togo dans le cadre du processus électoral à travers son mécanisme d'alerte précoce. En prélude à l'élection présidentielle prévue le 25 avril 2015, au regard des tensions politiques, et faisant suite à son précédent déplacement du 23 mars 2015, le président en exercice de la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO et chef de l'Etat du Ghana, Son Excellence Monsieur John Dramani Mahama, accompagné du président de la Commission de la CEDEAO, S.E.M Kadré Désiré Ouédraogo, a encore effectué une visite à Lomé le 20 avril 2015.

4. Ces visites ont permis au Président en exercice de s'enquérir de l'état des préparatifs du scrutin présidentiel et surtout de s'informer des efforts déployés pour créer les conditions optimales de la tenue effective du scrutin présidentiel.

Au cours de ces visites, le président en exercice s'est entretenu avec les acteurs politiques y compris les candidats en lice et le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour une élection apaisée. A ce propos, tout en

réitérant l'engagement de la CEDEAO à appuyer les efforts de réconciliation et à s'assurer de la participation effective de tous les citoyens, il a rappelé aux acteurs politiques leur responsabilité première dans la stabilité et le développement du pays. Il les a encouragés à assurer une issue pacifique et crédible du processus électoral, en soulignant que le Togo doit sortir vainqueur de ce processus.

III. ASSISTANCE AU PROCESSUS ELECTORAL

5. L'appui de la Commission de la CEDEAO au processus électoral au Togo a pris les formes suivantes :

- Déploiement d'une mission préélectorale en octobre 2014 ;

- Déploiement d'une mission d'observation à long terme (OLT) comprenant douze observateurs dans les cinq (5) régions du Togo du 05 avril au 6 mai 2015, et la création d'une Salle de situation au Togo pour veiller et servir de mécanisme d'alerte et de réponses rapides pour le bon déroulement du processus électoral ;

- Mise à disposition d'une assistance financière ;

- Déploiement d'une mission d'observation de 100 membres (Court terme).

IV. ARRIVÉE DE LA MOE DE LA CEDEAO, CONSULTATIONS ET DÉPLOIEMENT

6. La Mission d'observation à court terme est arrivée le 19 avril 2015. A la suite des missions précédentes, le chef de mission de la MOE a, dès son arrivée, conformément à son mandat, rencontré le Président de la CENI, les responsables des organes de gestion électorales (OGE), les organisations de la société civile, la presse, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Sécurité, Le Ministère de l'Administration Territoriale, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et les autorités religieuses. La mission a également rencontré les partenaires au développement tels que le PNUD et l'Union Européenne.

7. Au terme de ces différentes rencontres, le Chef de la mission a noté avec satisfaction les efforts déployés par les parties prenantes et acteurs politiques pour l'amélioration des conditions d'organisation de l'élection présidentielle. Ces efforts se sont traduits, entre autres, par :

- Le consensus des acteurs et des candidats en lice pour l'élection présidentielle de 2015 autour du fichier électoral consolidé et publié et la

présentation du bulletin de vote conçu par la CENI.

- L'absence d'incident majeur au cours de la campagne électorale ouverte le 10 avril sur toute l'étendue du territoire national et close le 23 avril 2015 ;

- L'adoption, par la CENI, des mesures qui lui ont permis de mettre à disposition les statistiques et données du genre dans toutes les régions.

- L'exécution professionnelle, par les médias, de leur mission d'information avant et pendant la campagne électorale.

- L'implication de la société civile et en particulier des associations de femmes, dans toutes les phases du processus électoral.

- Le soutien financier du gouvernement aux candidats en lice en vue d'assurer le déploiement de leurs représentants dans tous les bureaux de vote pendant l'élection présidentielle.

- La mise en place de la Haute autorité chargée de la réconciliation et de l'unité nationale pour de la mise en œuvre des réformes.

- La mise en place d'un comité national de veille et d'alerte précoce composé des représentants du Gouvernement, de la CENI et des candidats, de la Chefferie traditionnelle (Chefs de cantons) et de la société civile avec des démembrés locaux au niveau des préfectures.

- La mise sur pied d'un Comité d'accompagnement de toutes les opérations de remontée, de traitement et de publication de résultats, suite à l'adoption d'un Communiqué conjoint des missions d'observation signé par tous les candidats en lice pour venir à bout des désaccords qui existaient entre les parties sur le mode de transmission des résultats.

V. OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

8. Au terme d'un briefing et d'une séance d'orientation tenus le 23 avril 2015, les équipes d'observateurs ont été déployées dans les cinq régions qui couvrent les trente-cinq (35) préfectures pour l'élection présidentielle du 25 avril 2015 au Togo. Après un examen attentif des rapports et des évaluations sur le terrain reçus de ces équipes, la Mission d'observation de la CEDEAO fait les observations préliminaires suivantes :

V-1. La campagne électorale et médias

9. D'une manière générale, grâce notamment à la vigilance de la Force de sécurité de l'élection prési-

dentielle (FOSEP), la campagne électorale s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire sans incident majeur. Tous les candidats qui le souhaitent ont pu accéder aux régions et préfectures pour leur campagne et ont également eu droit à la couverture médiatique de leur programme selon les textes prévus à cet effet. Quelques incidents mineurs ont été notés. Ces incidents ont concerné les affichages, les rencontres entre caravanes concurrentes, le défaut de coordination des meetings lié à la non déclaration préalable au niveau des préfets.

V-2. Le vote anticipé

10. Le vote anticipé qui ne concerne que les forces défense et de sécurité a eu lieu sans incident sur toute l'étendue du territoire le 22 avril 2015. Les bureaux de vote dédiés à ces catégories d'électeurs ont fonctionné convenablement. Cependant, à l'intérieur du pays, des cas isolés de vote sans présentation de carte d'électeur ont été notés. De même l'absence de délégués de certains candidats a été remarquée dans quelques bureaux de vote.

VI. JOUR DU SCRUTIN

Ouverture, déroulement du vote, fermeture et décompte

11. Tenant compte des orientations de la séance de débriefing et sur la base des informations recueillies par les observateurs après analyse préliminaire des rapports des chefs d'équipe de chaque région ;

La Mission d'Observation de la CEDEAO a noté ce qui suit :

a) Démarrage du vote, le 25 Avril 2015, jour du scrutin, sur une note calme et paisible sur toute l'étendue du territoire, et ouverture des bureaux de vote entre 7h et 7h30, pour la plupart d'entre eux ;

b) Disponibilité du matériel électoral dans la presque totalité des bureaux de vote, en dépit de l'absence de la liste d'émargement dans certains bureaux de vote, notamment à Tokoin, Lomé ;

c) Présence relative de représentants des candidats au niveau des bureaux de vote, même si seuls ceux des candidats de l'UNIR et CAP 2015 ont été remarqués dans la presque totalité des bureaux visités ;

d) Professionnalisme des agents électoraux dans l'exécution de leur mission, malgré le retard observé au niveau de certains bureaux ; ce qui dénote de la bonne qualité de la formation reçue ;

e) Forte prédominance des femmes et des jeunes ;

f) Présence des agents de sécurité dans la plupart des centres de vote même si leur nombre a été jugé insuffisant dans certaines localités ;

g) Traitement des personnes handicapées assistées par les personnes de leur choix et des personnes âgées, conformément à la loi électorale ;

h) Patience des électeurs dans les cas d'ouverture tardive de certains bureaux de vote, ce qui traduit leur volonté d'exercer leurs droits et responsabilités civiques ;

i) Présence remarquable des

Suite à la page 7

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2015 / OBSERVATIONS : Tour d'horizons des réactions des Organisations Internationales et des OSC

Le Plateau de veille et d'alerte des femmes pour des élections apaisées de la GF2D salue le déroulement du scrutin dans un "climat apaisé".

Les organisations de la société civile réunies au sein du "Plateau de veille et d'alerte des femmes pour des élections apaisées" salue le déroulement du scrutin présidentiel dans un "climat apaisé et sans incident majeur".

Cependant, elles déplorent des "dysfonctionnements" relevés dans certains centres de vote" notamment le manque de matériel à l'ouverture des bureaux de vote, le retard dans le démarrage des activités et la diffi-

culté pour des électeurs à retrouver leurs noms sur les listes électorales.

Elles invitent la Force de Sécurité Election Présidentielle (FOSEP 2015) à "continuer à œuvrer pour une sécurisation exemplaire du processus électoral en cours" et exhortent les candidats à continuer de faire preuve d'amour de la Patrie pour mobiliser leurs militantes et militants à vivre l'après-scrutin dans la paix et la non-violence, à respecter la vérité des urnes et à utiliser les recours légaux en cas de contestation".

Le +Plateau de veille et d'alerte des femmes pour des élections apaisées+ invite les médias à "poursuivre la couverture du processus dans le respect du cadre juridique régissant l'élection et de leur code de déontologie".

Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU s'est "félicité" ce lundi, du déroulement "pacifique" de la présidentielle du 25 avril au Togo.

En attendant les résultats définitifs, le secrétaire général "encourage tous les leaders politiques ainsi que



Ban Ki-Moon, SG de l'ONU

toutes les composantes de la société à continuer à maintenir l'atmosphère de paix qui a prévalu durant tout le processus électoral".

Il invite par ailleurs tous les candidats et leurs partisans à "résoudre quelque différend que ce soit qui pourrait surgir en se référant aux procédures légales mises en place".

Notons que Le scrutin présidentiel de samedi dernier, s'est déroulé dans le calme.

La mission d'observation de l'OCI salue la "maturité" des Togolais

La mission d'observation électorale de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) - basée à Djeddah - a salué la "maturité" du peuple togolais qui s'est rendu dans le "calme et la dignité" aux urnes samedi dernier pour la présidentielle.

La mission d'observation électorale de l'OCI a séjourné au Togo du 23 au 26 avril. Partout où les membres de cette mission sont passés, ils n'ont cessé "d'exhorter les parties prenantes togolaises à prêcher le dialogue, la non-violence, la retenue, la concorde, la paix et la tolérance, ainsi que le respect de la démocratie fondée sur le recours aux voies légales", souligne un communiqué de la mission de l'OCI.

La mission de l'OCI se "réjouit de cet égard de la disponibilité de ses différents interlocuteurs qui ont prêté une oreille attentive à ses appels et à sa démarche".

"Le taux de participation dans les bureaux est de 52 pour cent. Le taux d'abstention est dans l'ordre de 48 pour cent", selon la Concertation nationale de la société civile CNSC.

La CNSC/SYCED a formé et déployé sur l'ensemble du pays, 1200 observateurs nationaux dont 800 mobiles et 400 au piquet, dans le cadre de la présidentielle. Les responsables de cette structure étaient en face de la presse ce dimanche pour un bilan à mi-parcours du travail de ces observateurs sur le terrain.

Cette structure s'est félicitée du



Paul Amégankpo, Directeur exécutif de la CNSC

bon déroulement du processus électoral et du sens du civisme des citoyens.

Zozo

GOGUÉ PAS CONTENT DU PROCESSUS ELECTORAL



L'alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI, opposition) qui présentait Aimé Gogué à la présidentielle, a dénoncé lundi un processus "entaché de fraudes". Un constat qui est en totale contradiction avec les conclusions des observateurs togolais et étrangers.

L'ADDI accuse pêle-mêle le parti au pouvoir d'"achat de conscience, d'utilisation des ressources publiques, de délivrance de procurations non conformes, d'intimidations et de bourrage d'urnes".

Selon cette formation, "les résultats sortent des urnes ne reflètent pas la volonté populaire". Elle demande expertise des bulletins sous scellés, notamment ceux des Savanes.

La Commission électorale n'a pour le moment publié aucun résultat.

ADEBAYOR EN TOUTE SINCÉRITÉ

'Je ne peux qu'encourager celui qui est aux



manettes du renouveau' Emmanuel Adebayor, la vedette du football togolais, a décidé d'apporter son soutien à Faure Gnassingbé, le candidat d'UNIR. Dans une courte vidéo diffusée il y a deux jours, il en explique les raisons.

Et jeudi, l'attaquant de Tottenham a été encore plus explicite dans un entretien accordé au site de Jeune Afrique.

"Comme tous les Togolais, j'ai assisté à l'accession au pouvoir en 2005 de Faure Gnassingbé. Comme de nombreux concitoyens sincères et objectifs j'ai vu le pays subir de profonds changements, avec des infrastructures et une paix sociale indiscutable. En digne fils de ce pays, je ne peux qu'encourager celui qui est aux manettes de ce renouveau", explique-t-il.

Adebayor estime que M. Gnassingbé a le meilleur projet pour la jeunesse. Mais attention, prévient-t-il, son soutien n'est pas un chèque en blanc : "Nous sommes en démocratie et voter pour un candidat ne peut nous condamner à regarder tout le temps dans la même direction que lui. Je peux jurer que le jour où ça ne se passera pas bien, je le dénoncerai".

TAUX DE PARTICIPATION DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL DU 25 AVRIL 2015 :

ABASSKABOUA ANNONCE L'ÉCHEC DE L'OPPOSITION PARTICIPATIONNISTE

L'annonce par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) du taux de participation à l'élection présidentielle du 25 avril 2015 qui tournerait autour de 53 à 55%, soit entre 45 et 47% d'abstention fait déjà réagir les abstentionnistes de cette élection.

Le premier à avoir réagi, est AbassKaboua, président du Mouvement des républicains centristes (MRC), parti membre du Front « Tchoboe ». Pour lui, ce fort taux d'abstention signifie l'échec de l'opposition participationniste et le respect par la population de la consigne donnée par les acteurs politiques qui ont appelé au boycott.

« Ils vont gagner par quel moyen ? C'est lorsque le taux de participation est bas que le candidat du pouvoir s'en sort mieux. Nous sommes heureux au Front Tchoboe parce que nos consignes ont été suivies », a-t-il indiqué ce dimanche matin sur RFI.



Mme Epiphane Houmey-Koévanou, SG du GF2D

Le mécanisme s'est employé à interagir avec les institutions impliquées dans le processus électoral pour trouver des solutions", souligne une déclaration du +Plateau de veille et d'alerte des femmes pour des élections apaisées+.

Les organisations réunies au sein du Plateau "encouragent les institutions impliquées telles que la CENI, la HAAC, la Cour constitutionnelle à redoubler d'effort, afin de poursui-

DECLARATION PRELIMINAIRE DE LA CEDEAO

Suite de la page 6

observateurs de l'Union africaine (UA) et de l'Institut Gorée, en plus de celle des observateurs de la CEDEAO, et forte présence des observateurs nationaux représentant le Haut-commissariat des Droits de l'Homme au Togo (HCDH), la Ligue togolaise des droits de l'homme et certaines organisations de la société civile;

j) Clôture du scrutin, à l'heure officielle de fermeture de 16heures, dans la plupart des bureaux de vote observés, sauf dans les cas où il y a eu un léger retard à l'ouverture ;

k) Dans l'ensemble, déroulement du scrutin de manière ordonnée, transparente et professionnelle, et garantie du secret du vote, de manière générale ;

l) Conduite, de manière transparente et consensuelle, des opérations de dépouillement, de décompte et d'annonce des résultats partiels au niveau des bureaux de vote, et en présence des délégués des candidats, des observateurs et du public.

VI. CONCLUSION ET

RECOMMANDATIONS

12. En dehors de ces observations, la Mission n'a relevé aucune entrave ni aucun incident majeurs susceptibles d'entacher l'intégrité du processus de vote. Elle estime donc que, dans l'ensemble, le scrutin du 25 avril 2015 s'est déroulé dans des conditions acceptables de liberté et de transparence.

13. Par conséquent, la Mission de la CEDEAO se félicite des efforts déployés par toutes les parties prenantes, notamment le peuple togolais, le Gouvernement, les partis politiques et les forces de sécurité, pour assurer le bon déroulement du scrutin, dans le calme et la paix. Elle se félicite surtout du sens de responsabilité et de discipline dont ont fait preuve les électeurs dans l'expression de leurs droits civiques. La Mission souligne la participation active des femmes au processus de vote.

14. En particulier, la Mission exprime ses félicitations à la Commission Electorale Nationale et Indépendante pour l'organisation réussie du scrutin.

15. La Mission estime que le présent scrutin est déterminant, non seulement pour la consolidation de la gouvernance démocratique au Togo, mais aussi pour la réconciliation et l'unité nationales. La Mission espère que cette élection devrait ouvrir la voie à l'approfondissement des réformes politiques, économiques et sécuritaires nécessaires au développement du pays.

16. La Mission lance un appel à toute la population togolaise, à tous les leaders des partis politiques, leurs militants et sympathisants, pour qu'ils s'abstiennent de tout acte de violence, d'intimidation ou de provocation durant cette phase capitale de consolidation de la paix et de la démocratie, dans l'intérêt supérieur de la Nation. Elle les exhorte surtout à veiller, à tout moment, au respect de l'ordre et de la discipline et invite toutes les forces impliquées dans la sécurisation du processus à poursuivre leurs efforts conjoints, dans le strict respect de l'esprit républicain. La Mission exhorte en particulier tous les candidats à recourir exclusivement aux voies légales

lemedium2013@yahoo.fr

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus



Album photos célébration du 27 avril 2015

